

VIVRE Informations municipales SAINT-DRÉZÉRY

#49

JUIN
2024



NAISSANCE ANNONCÉE EN JUIN

VOTRE MAIRIE



OUVERTE AU PUBLIC

Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 14 h 30 à 18 h
Vendredi 8 h 30 à 12 h 15 et de 14 h 30 à 17 h
SECRÉTARIAT : 04 67 86 90 87 - mairie.saint.drezery@wanadoo.fr
CCAS : ccas@saintdrezery.eu
URBANISME : 04 67 55 87 96 - Ouverture mardi matin et vendredi après-midi.
POLICE MUNICIPALE : 04 67 86 90 87
CENTRE DE LOISIRS SERVICE JEUNESSE : 04 67 55 87 95
saint.drezery.sport@wanadoo.fr
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE : 04 67 54 41 68
Mardi 16 h 30 à 19 h - Mercredi 10 h à 12 h 30 et 15 h à 18 h 30
Jeudi 16 h 30 à 18 h 30 - Samedi 10 h à 12 h 30.

PERMANENCES DES ÉLUS

SUR RENDEZ-VOUS AU 04 67 86 90 87 - mairie.saint.drezery@wanadoo.fr
JACKIE GALABRUN-BOULBES, Maire
LOÏC LE BLEVEC, aménagement du territoire, urbanisme et développement durable.
FRANÇOISE SIRVEN, action sociale et solidarités, protocole et communication.
JEAN-PHILIPPE DACHEUX, patrimoine communal, travaux, sécurité et CCFP.
GÉRALDINE HOUVENAGHEL-DEFOORT, vie associative, culture et manifestations.
RICHARD LAVIE, finances, jumelage et tourisme.
MARION BIGLIONE-KAPLANSKI, écoles, jeunesse et petite enfance.
DANIEL SALVADOR, proximité, marché, commerçants/artisans et agriculture.

SERVICES DIVERS

LA POSTE : lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 9 h-11 h 15, mardi : 9 h 45-11 h 15, samedi : 9 h-11 h.
HÉRAULT TRANSPORT : 04 34 888 999 — TAM : 04 67 22 87 87.
PHARMACIE DE GARDE : 3237
CHIRURGIEN-DENTISTE DE GARDE : 04 67 73 95 76.
CORRESPONDANT LOCAL MIDI LIBRE : Corinne Laroche
06 81 12 75 05 - claroche-ml@hotmail.fr

COLLECTE DES DÉCHETS / ORDURES MÉNAGÈRES :

<https://www.montpellier3m.fr/collecte>

⇒ Déchets ménagers résiduels : **bac gris**, 1 passage le lundi matin dans les zones pavillonnaires et 3 passages dans le centre ancien le lundi, mercredi et vendredi.
⇒ Déchets recyclables : **bac jaune**, 1 passage le mardi matin dans les zones pavillonnaires et 2 passages dans le centre ancien le mardi et samedi.
⇒ Biodéchets : **collecte aux points d'apport volontaire**, rond-point de la pharmacie, cave coopérative, Mas de Bizard, chemin des Grives (à côté de la rue de l'Ecrin), Parking Allée de la Liberté, Rue du Devois.
Renseignements, n° vert GRATUIT : 0 800 88 11 77.
⇒ Encombrants et déchetterie : accès au compte citoyen
<https://portail-saint-drezery.eservices.montpellier3m.fr/>
Ou au guichet unique de la mairie 04 67 86 90 87.
Encombrants : une date d'enlèvement vous est communiquée (les sortir la veille).
Déchetterie à Beaulieu : du lundi au samedi 14 h à 18 h, vendredi et samedi 9 h à 12 h, dimanche 9 h à 12 h 30.



VIVRE SAINT-DREZÉRY

SOMMAIRE

P.4 Le mot du Maire

P.5 Vie culturelle et festive

- La vie de la bibliothèque en images
- « La tête dans le sac » avec la Cie Soleil Piétons
- Prêt de jeux sur place ou à emporter
- La gestation du Totem vivant de Saint-Drézéry... proche du terme !
- Une forêt magique pour le Printemps en Fête
- Concert de la Cité des Arts

P.9 État civil

P.10 Action sociale

- Repas des aînés
- Difficultés de paiement de la facture d'eau
- Les ateliers permanents du CCAS
- La nouvelle formule d'accueil du Relais Emploi
- Bilan Banque Alimentaire 2023
- Bilan Ma commune, Ma santé

P.12 Vie des commerces

- Au petit boudoir canin
- Ô Cheesy Burger
- Le St Drez

P.13 Prévention et sécurité

- Départ de M. Durili
- Rappel à l'ordre
- Dégradations et sanctions

P.14 Vie municipale

- Décret de naturalisation
- 15^e anniversaire du jumelage
- Le bon réflexe pour sauver des vies
- Cérémonie du 8 mai

P.17 École - Jeunesse

- Les petits champions de la lecture
- Encore de belles vacances
- Un carnaval réussi
- Des nouvelles de nos Éco'minots
- Contre le harcèlement

P.20 Conseil municipal

- 28 mars 2024

P.22 Finances

- Résultat de l'exercice 2023
- Budget 2024

P.24 Urbanisme

- Obligation de crépir les murs de clôture

P.24 Environnement

- Les bornes d'apports volontaires
- Rappel sur le tri des déchets
- « Végétalisez, c'est permis »
- Atlas de la Biodiversité

P.26 Réalisations - Travaux

P.28 Vos rendez-vous à Saint-Drézéry

Bulletin municipal gratuit n° 49 - Juin 2024
Mairie, Place Cambacérès, 34160 Saint-Drézéry
Directeur de la Publication : Jackie Galabrun-Boulbes
Comité de rédaction : M. Biglione, J.-P. Dacheux, J. Galabrun-Boulbes, G. Houvenaghel, L. Le Blévec, R. Lavie, F. Sirven et les services de la mairie
Photos : Mairie et élus
Illustrations couverture et page 8 : Vincent Roussillat
Relecture : H. Mercier et F. Sirven
Conception graphique : C. Beauquier Goaper - CBG.Com
Impression : Impact - Saint-Martin-de-Londres



Chères Saint-Drézériennes,
Chers Saint-Drézériens,

L'été arrive et la vie paraît plus facile

Avec cette période estivale qui s'ouvre, je vous propose de faire un petit retour en arrière sur les quatre derniers mois :

- La vie de notre bibliothèque avec une nouveauté : le prêt de jeux pour tous les âges, sur place et à emporter.
- La naissance de notre totem, prévue pour le 24 juin juste avant la Saint-Jean en musique, qui a fédéré des Saint-drézériens pour créer sa légende, son aspect physique, ses chansons pour l'accompagner! Tout cela avec le concours des écoles.
- Le centre communal d'action sociale qui vous propose une aide financière pour payer votre facture d'eau.
- Les nouveaux commerçants installés dans notre commune.
- Les belles vacances dans nos centres de loisirs.
- Les finances communales qui se portent bien et qui nous permettent d'envisager l'avenir avec sérénité.
- L'embellissement et le tri dans notre village.
- Et les travaux de notre futur hôtel de ville qui entrent dans leur dernière phase.

Ma volonté reste intacte, comme au premier jour, pour assurer la qualité de nos services, pour soutenir une vie associative riche, pour améliorer la cadre de vie en protégeant nos espaces naturels et notre patrimoine, en rendant notre village beau et agréable à vivre. Je compte sur votre soutien pour que notre village continue à être un lieu de sérénité.

De nouvelles idées, de nouveaux objectifs toujours au service du bien-être des Saint-drézériens verront le jour dans les mois à venir.

Au plaisir de vous retrouver très prochainement lors des manifestations et évènements de notre commune. Soyez heureux, passez un bel été.

Votre Maire, Jackie Galabrun-Boulbes

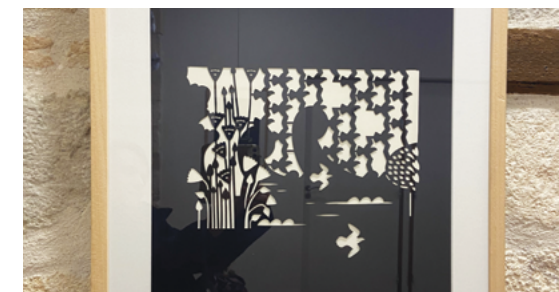


► VIE CULTURELLE ET FESTIVE

► La vie de la bibliothèque en images de janvier à avril



BB lecteurs avec Chamallow Circus



Exposition «La conférence des oiseaux»



Atelier «découverte des sciences» animé par Kate et les bénévoles de la bibliothèque



BB lecteurs en musique «L'œuf du hérisson»



Après-midi jeux en famille



Exposition G. Balanchine «L'aventurier de la danse»



Ours polaires et explorateurs «Sur les traces de plumes» de Jean-Louis Etienne



Soirée de la danse sur G. Balanchine animée par le CAC

i INFOS

Retrouvez toutes les informations : l'actualité, les moments forts, les informations pratiques...

- sur le site officiel de la commune <http://www.saintdrezerly.fr>
- sur la Page Facebook et en vous inscrivant à la newsletter directement sur le site.

Hôtel de Ville - Place Cambacérès – 34160 SAINT-DRÉZÉRY - Fax 04 67 86 69 58
Courriel : mairie.saint.drezerly@wanadoo.fr



Lecture en musique
« Le voleur d'anniversaire »



Grands jeux dans le parc



Puzzle participatif



Mille et une feuilles



➤ « Prêt de jeux »
sur place ou à emporter !

Samedi 27 avril dernier, la bibliothèque a officiellement ouvert la possibilité à ses adhérents d'accéder à sa ludothèque bien fournie, en empruntant sur place ou en emportant chez soi, une sélection de jeux divers pour tous les âges. Obtenez tous les renseignements à l'accueil de la bibliothèque et sur le site pour mieux connaître les modalités de prêts, la charte de l'utilisateur et la liste des jeux empruntables. C'est à vous de jouer!

Vous pouvez retrouver toute l'actualité de la bibliothèque directement sur son portail internet :
bibliotheque.saintdrezy.fr

➤ « La tête dans le sac »
avec la Cie Soleil Piétons

À l'occasion de la « Nuit de la lecture », la bibliothèque a ouvert ses portes à la nuit tombée. Les spectateurs sont venus y écouter l'histoire d'Adèle, dans le décor floral et végétal d'un petit cabanon recouvert de jardinières en tous genres. Un univers spécial qui a tout de suite emmené les spectateurs dans une aventure tendre et fantasque sur le dépassement de ses peurs, l'acceptation de soi comme clef d'ouverture au monde.

La marionnette « Adèle » est si timide qu'elle n'ose affronter le monde sans se dissimuler. Elle s'est construit un quotidien à l'abri du monde réel, fait de sons et d'imagination. Dès qu'elle sort de chez elle, elle met la tête dans le sac! Un jour, elle doit affronter un silence tellement oppressant qu'elle en pleure dans son sac. Des fleurs y poussent, alors, comment va-t-elle pouvoir à présent s'y camoufler? Quand l'histoire s'est terminée, bien trop vite, le silence est resté suspendu, chacun à son imaginaire, avant de laisser place aux questions... un très beau moment.



► OBLIGATION DE TAILLE ET
D'ÉLAGAGE DES PROPRIÉTAIRES
RIVERAINS

Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie). Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens EDF, France Télécom et l'éclairage public.



► DÉJECTIONS CANINES



Les espaces publics de notre village sont régulièrement souillés par des déjections canines malgré la présence de distributeurs de sacs de propreté. Cette pollution, aussi bien visuelle qu'olfactive, favorise la prolifération de germes, nuit à l'hygiène publique et ternit l'image de notre cadre de vie. Il est donc rappelé aux propriétaires de chiens qu'ils en sont responsables et doivent, selon la réglementation, en assumer la propreté. Pour mémoire, les contrevenants s'exposent à une contravention de 3^e classe, d'un montant de 68 € et à une obligation de ramassage immédiat.

➤ La gestation du Totem vivant de Saint-Drézéry... proche du terme!



Depuis le début de l'année, plusieurs Saint-Drézériens s'activent, avec le concours des écoles, à l'émergence d'un totem vivant pour animer les fêtes de notre village. Le 28 janvier dernier, c'est à l'occasion d'un Forum Participatif proposant différents ateliers sur les questions d'identité, de valeurs, de lieux, d'habitants... qu'ont émergé un animal hybride et sa légende, inspirés également de toutes les idées et anecdotes collectées dans les mois qui ont précédé. C'est ainsi qu'à l'occasion du Carnaval, les Saint-Drézériens ont pu apercevoir l'œuf de totem en pleine gestation avec quelques attributs, mais gardant pour l'instant sa part de mystère. Pour cette occasion très spéciale, plusieurs classes maternelle et élémentaire entourées de leurs enseignantes et de musiciens ont animé de saynètes et farandoles l'ouverture et la clôture du Carnaval. À présent, place à la préparation de la Saint-Jean en Musique du lundi 24 juin prochain, date à laquelle de nombreuses surprises vous attendent autour de la naissance tant attendue de notre Totem Vivant!



➤ Concert de la Cité des Arts : un moment musical d'une très grande qualité

Le 9 mars dernier, deux enseignants du Conservatoire à Rayonnement Régional, Hugues Chabert au piano et Philippe Braquart au saxo, nous ont fait l'honneur d'interpréter une riche palette d'œuvres et nous ont transportés à travers le temps, de l'impressionnisme à nos jours.



➤ Une forêt magique pour le Printemps en Fête

Le spectacle a fait salle comble. Les enfants, accompagnés des parents et grands-parents, ont pu profiter du spectacle écologique et solidaire «L'Arbre de Vie» de la Cie Pomme-Cannelle avec Karine et Irène : un arbre qui manque cruellement d'eau dans une forêt magique où se mêlent le courage du colibri, la sagesse du toucan, la gourmandise du pélican et les farces de deux singes, Starsky et Hutch. Un très bon moment de rigolades et de prises de conscience autour des enjeux de notre planète Terre! La météo incertaine n'a pas permis de maintenir dans la forêt de notre parc la traditionnelle chasse aux œufs tant attendue par les enfants, mais les chocolats étaient bien au rendez-vous avec le goûter pour les plus gourmands, juste après le spectacle!

▶ ÉTAT CIVIL

🔗 Mariages

Toutes nos félicitations aux nouveaux époux :
Liliane FOUQUET et Jordi POBO, 27 avril 2024

✝ Décès

Toutes nos condoléances aux familles et amis de :
René GACHON, époux de Henriette CONSTANT, 12 décembre 2023
Jean-Marie CROUZET, époux de Edith LLORET, 30 janvier 2024
Lydie CHEVALIER, veuve de Léopold PARENT, 05 avril 2024
Salvador MARTIN, 29 avril 2024

👶 Naissances

Bébé est là ! Félicitations ! Bienvenue à :
Gabriel DUSFOUR, 03 janvier 2024
Paolo DI SILVESTRO LOPEZ, 09 janvier 2024
Nolan PURROY, 28 janvier 2024
Eva MULET, 08 février 2024
Milo DUFEU, 14 février 2024
Rose DOUTRES BAUMES, 22 février 2024
Maddie BARBI, 10 avril 2024
Jeanne MONNIER, 16 avril 2024

► ACTION SOCIALE

► 27 janvier : Repas des aînés

Pas moins de 105 convives se sont retrouvés dans une ambiance gourmande et musicale pour ce millésime 2024. Les plats du traiteur « Saveurs Camargue » ont satisfait les papilles et l'animation, assurée par le duo de chanteuses-musiciennes des Sardi Sixties, a donné lieu à un bel après-midi dansant, sans oublier « La Coupo Santo », hymne chanté à l'unisson.



L'EAU, SON COÛT, LE SMGC ET VOTRE FACTURE 2024

SI VOUS AVEZ DES DIFFICULTÉS DE PAIEMENT POUR VOTRE FACTURE EAU

Depuis plusieurs années, le SMGC, en partenariat avec votre mairie, a mis en place un système de Bons pour accompagner le paiement de votre facture, permettant de venir en aide, EN TOUTE DISCRÉTION, pour ceux qui en ont besoin.

Si vous rencontrez des difficultés de paiement, rapprochez-vous de votre Mairie.

N'hésitez surtout pas à faire cette démarche, votre Mairie et le SMGC sont là pour vous aider, tout simplement!



SYNDICAT MIXTE GARRIGUES CAMPAGNE
8 rue de la Crouzette
34170 CASTELNAU-LE-LEZ
www.smgc-eau.fr



► Les ateliers permanents du CCAS

Les ateliers permanents du CCAS vous accueillent tout au long de l'année. Animés par des bénévoles et entièrement gratuits, ils vous reçoivent tous les 15 jours. Atelier remue-méninges le lundi et atelier informatique le mercredi. Les fidèles participants assurent la pérennité et le maintien de ces activités qui se déroulent à la maison des associations, rue de la république. Si vous souhaitez rejoindre un groupe, il suffit de se faire connaître en mairie. Dès septembre, lors du forum des associations, le flyer de la rentrée 2024 sera disponible : n'hésitez pas à vous tenir informés!



► La nouvelle formule d'accueil du Relais Emploi

La nouvelle formule d'accueil du Relais Emploi, à savoir des rendez-vous individuels et à la demande, semble bien répondre aux souhaits des « Saint-Drézériens/Drézériennes ». Ce dernier, composé de Marie-Hélène Baeckeroot et d'Hélène Mercier, reçoit des personnes aux profils différents : recherche d'emploi, rédaction de lettre de motivation, relecture et correction du curriculum vitae, point sur un ou des projets professionnels, mise en relation avec des organismes privés ou publics... et surtout, une écoute bienveillante! La démarche de nous rencontrer permet ensuite que nous vous transmettions toutes les offres d'emploi qui nous parviennent. Chaque année, une vingtaine de personnes franchissent la porte du Relais Emploi (salle de la mairie). Alors, n'hésitez pas à nous contacter via la boîte mail du Relais Emploi : relaisemploi@saintdrezero.eu ou à vous rendre au secrétariat de la mairie qui vous mettra en relation...



► Bilan Banque Alimentaire 2023

Tous les 15 jours, les bénévoles de la banque alimentaire vont chercher les denrées, préparent les colis pour les familles aidées et les distribuent. En 2023, ce sont 22 distributions soit 4093 kg de produits alimentaires pour nourrir 13 familles en moyenne. Tout au long de l'année, 264 paniers ont été confectionnés. Le dossier de demande d'aide est à retirer en mairie ou à imprimer depuis le site via la rubrique Action Sociale/Aides.



► Bilan Ma commune, Ma santé : Du positif

Depuis 2022, 68% des personnes reçues ont trouvé satisfaction! Si vous souhaitez bénéficier d'une complémentaire santé, collective et mutualisée à moindre coût, personnalisée et adaptée aux besoins de chacun, n'hésitez pas à prendre contact en téléphonant au 06 07 87 68 69/09 72 56 78 26 ou en envoyant un mail à lr.mcms@gmail.com pour un rendez-vous personnel lors des permanences sur la commune.

Prochaines dates pour des rendez-vous individuels en Salle Brassens :

- Jeudi 11 juillet 2024 de 14 h à 17 h
- Vendredi 27 septembre 2024 de 9 h à 12 h
- Jeudi 31 octobre 2024 de 9 h à 12 h
- Vendredi 6 décembre 2024 de 9 h à 12 h

► VIE DES COMMERCES

► « Au petit boudoir canin »



Julie Chanot a ouvert «Au petit boudoir canin» au 7 rue du Centre pour prendre soin de vos chiens. Elle vous accueille du lundi au vendredi de 9 h à 16 h 30 sur rendez-vous ! Contact : 06 41 19 81 40

► « Ô Cheesy Burger »



Le Food Truck « Ô CHEESY BURGER » s'installe sur le parking du stade (près de la croix) tous les jeudis de 18 h à 22 h et vous attend pour vous faire déguster leurs burgers gourmets.

► « Le St Drez »



Agnès et Paul ouvrent le Food Truck « le St Drez » début juin du mardi au dimanche, sur le parking du foyer rural (côté tabac) pour vous servir salades, assiettes repas, kebab, hamburger, tacos et desserts de 8 h 30 à 14 h et de 18 h à 22 h.

Nous souhaitons la bienvenue à ces 3 nouveaux commerçants !

GARAGE SALVADOR
 25 AVENUE DE LA MEDITERRANEE
 34 160 SAINT DREZERY
 SALVADOR.GARAGE.34@GMAIL.COM
 04.67.86.91.33

► FIN DE LA VIGNETTE VERTE

La carte verte et la vignette disparaissent des véhicules immatriculés autos, motos, camions, etc. Désormais, les assureurs renseignent le fichier des véhicules assurés (FVA) consultable par les forces de l'ordre.

► PRÉVENTION ET SÉCURITÉ



► Rappel à l'ordre

Madame le Maire, Monsieur Dacheux, la Directrice Générale des Services et l'agent de police municipale ont récemment rencontré la chargée de mission Relations partenariales du Parquet du Tribunal Judiciaire de Montpellier dans le cadre de la signature prochaine d'une convention du Rappel à l'Ordre du Maire avec Monsieur le Procureur de la République. Ce dispositif doit permettre au Maire d'apporter une réponse institutionnelle simple et rapide à des faits susceptibles de porter atteinte au bon ordre, à la sûreté, à la sécurité ou à la salubrité publique, dès lors que ceux-ci ne constituent pas une infraction pénale.

► Départ de M. Durili

Après plus de quatre ans de bons et loyaux services, Julien Durili, Gardien-Brigadier de police municipale, quitte la commune et s'envole vers d'autres cieux. Recruté en octobre 2019 en qualité d'agent de surveillance de la voie publique (ASVP), il a été nommé policier municipal en 2021, agréé et assermenté en décembre 2022 à l'issue d'une formation professionnelle brillamment validée. Professionnel rigoureux et consciencieux, M. Durili a effectué sa mission en étant perpétuellement à l'écoute des populations vis-à-vis desquelles il s'est constamment rendu disponible. Julien Durili rejoint la police municipale de Caveyrac : nos plus vifs souhaits de réussite personnelle et professionnelle l'accompagnent.



► Dégradations et sanctions

Des tags et autres dégradations ont encore été constatés au centre commercial et dans le parc. Totalement gratuites, ces incivilités créent un climat délétère et représentent un coût financier non négligeable pour la collectivité. Leurs auteurs sont fermement invités à ne pas récidiver d'autant qu'ils pourraient être poursuivis.

 URGENCES

GENDARMERIE DE CASTRIES :
04 67 70 03 31 ou appelez le 17.

POMPIERS : 18
 SAMU : 15
 SAMU SOCIAL : 115
 N° DES URGENCES AVEC LE PORTABLE : 112

EAU POTABLE PRESTATAIRE :
Société Véolia - Ruas 0 969 329 328

ASSAINISSEMENT PRESTATAIRE :
Saur / Alliance Environnement
04 67 83 75 16

ENEDIS - GRDF :
numéro vert gratuit 0 800 47 33 33

► VIE MUNICIPALE

► Décret de naturalisation

Le 9 février, Madame le Maire a été invitée à la cérémonie d'accueil dans la nationalité française, dans les salons de la Préfecture. À cette occasion, 85 personnes habitant le département de l'Hérault, représentant 26 nationalités, ont reçu le décret de naturalisation les concernant, dont un Saint-Drézérien. Madame le Maire fut ravie d'avoir pu remettre à M. Bouslihe le livret d'accueil dans la citoyenneté française.

► 12 au 15 avril : 15^e anniversaire du jumelage avec Bagnara di Romagna

À l'occasion de cet anniversaire, 32 personnes se sont rendues en Italie pour fêter cet évènement. Encore une fois, l'accueil a été extrêmement chaleureux. Arrivés dans la soirée du vendredi 12 avril, nous avons partagé le repas de bienvenue préparé par le Comité de Jumelage de la ville. Le samedi matin a été consacré à la visite guidée du centre-ville, du château « la Rocca » et de son musée ainsi que celui consacré au célèbre compositeur « Mascagni ». La cérémonie du 15^e anniversaire s'est déroulée à côté de notre arbre planté 5 ans plus tôt. Une quarantaine d'élèves a chanté les hymnes des deux pays. Les discours se sont succédé. Après le repas organisé et offert par l'association « les amis des écoles », l'après-midi et la soirée ont été consacrés à la visite d'un des plus beaux villages d'Italie « Verrucchio ». Le dimanche, nos amis Bagnaresi nous ont proposé la visite de la fromagerie « 4 madonne », où nous avons vu les méthodes de fabrication du Parmigiano Reggiano et pu le déguster à même la meule lors du repas pris en commun. Après l'apéritif offert par le comité de jumelage de Saint-Drézéry à la population et le repas préparé par le syndicat d'initiative communal, l'ambiance est montée crescendo jusqu'à la nuit. Après la photo souvenir et après avoir séché quelques larmes, le départ du lundi matin vers la suite de notre voyage a été plutôt difficile. Nous retiendrons, comme à chaque rencontre, l'accueil fraternel de nos jumeaux bagnaresi.



► Avoir le bon réflexe peut sauver des vies !

Au terme de 2 années, plus de la moitié des agents est formée aux gestes de premiers secours. Dernière formation dispensée le samedi 16 mars 2024 avec 9 participants. 2 défibrillateurs sont disponibles sur la commune : un salle Brassens et un devant la pharmacie.



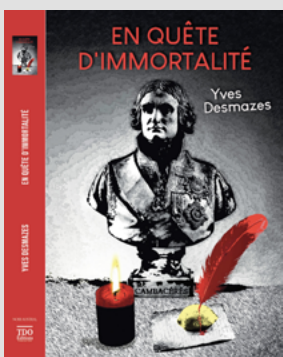
Mme le Maire, Jackie Galabrun-Boulbes, et le conseil municipal accueillent les nouveaux arrivants lors d'une cérémonie le samedi 28 septembre 2024 à 11 h devant l'hôtel de ville.



Pour vous faire connaître, contacter la mairie au 04.67.86.90.87 ou par e-mail à mairie.saint.drezery@wanadoo.fr avant le 10 septembre.

► **Commémoration du 8 mai**

C'est par une belle journée ensoleillée et devant des Saint-Drézériens venus en nombre que fut célébrée cette commémoration du 8 mai 1945 synonyme de fin de guerre en Europe, dans le contexte particulier, cette année, du 80^e anniversaire du débarquement de Normandie. À cette occasion, en 1^{re} partie de cette cérémonie, un texte spécialement écrit pour cet évènement a été lu, retraçant les moments cruciaux aboutissant à la libération de la France et rendant hommage aux hommes et femmes qui ont sacrifié tant pour notre liberté. Puis, lecture faite du discours officiel en hommage aux victimes du conflit mondial, Jackie Galabrun-Boulbes, Maire de Saint-Drézéry, a procédé au traditionnel et non moins solennel dépôt de gerbe, accompagnée par les enfants présents avant d'entonner l'hymne national, entourée des membres du conseil municipal et d'anciens combattants de la commune. Vint enfin le pot de l'amitié pris dans le parc pour clôturer l'évènement.



► **NOTRE CHÂTEAU AU COEUR D'UNE INTRIGUE POLICIÈRE**

Le corps d'un étudiant en histoire est retrouvé dans le chantier du futur quartier montpellierain Cambacérès. L'enquête est confiée à Kévin Normand, flic à la PJ; son amie de toujours, Charlotte, l'assiste. Toutes les pistes semblent mener à Jean-Jacques Régis Cambacérès, le fameux franc-maçon, prieur des Pénitents blancs, consul, duc et archichancelier de Napoléon 1^{er}. Pourquoi sa mémoire déchaîne-t-elle des pulsions criminelles? Les investigations de Kévin et Charlotte vont les conduire des précieuses archives de la Médiathèque Emile Zola, à Montpellier, jusqu'au Père-Lachaise, en passant par le château de Saint-Drézéry et la Chapelle des Pénitents blancs.

Fidèle à ses personnages récurrents et à ses voyages dans les couloirs du temps, Yves Desmazes tisse une nouvelle fois une intrigue policière captivante dans sa ville de prédilection, Montpellier.

► **UN BEAU PROJET À METTRE EN LUMIÈRE : LES PETITS CHAMPIONS DE LA LECTURE**



► C'est un grand retour à Saint-Drézéry : les classes de CM1 et CM2 ont participé au concours des Petits Champions de la Lecture.

Ce concours vise à promouvoir la lecture sur un mode ludique, en faisant appel au plaisir du lecteur et à son partage. Elle permet aux enfants de lire à voix haute, pendant une durée de trois minutes, le texte de leur choix. Le jeu est organisé en quatre étapes : le gagnant de chaque groupe est convié à une finale départementale, puis régionale, avant de participer à une grande finale nationale organisée au mois de juin dans un grand théâtre parisien. Justine, scolarisée en CM1, a représenté Saint-Drézéry jusqu'au premier tour des finales départementales qui s'est tenu à Lunel. Nous la félicitons pour ce beau parcours !

► **ENCORE DE BELLES VACANCES DANS NOS CENTRES DE LOISIRS**

► Il s'en passe des choses dans nos centres de loisirs maternelle et élémentaire ! Vacances d'hiver, vacances de printemps, autant de moments pour organiser de supers activités pour que les enfants soient ravis de leurs vacances ☺ Au programme de ces dernières semaines, il y a eu des activités inhabituelles, tournées autour du sport et des Jeux olympiques qui approchent ! C'est ainsi que les enfants ont pu s'initier à des activités sportives très variées : monocycle, boxe, etc. Les enfants sont allés à Royal kids, Sport Break et ont aussi participé à une journée d'Olympiades intercommunes à Vendargues. Autant d'activités qui ont ouvert les appétits prêts à fabriquer et manger du chocolat grâce à l'intervention des Ateliers d'Arthur. Beaucoup de délicieux moments que vous pouvez retrouver plus en détail sur le Facebook du Service Jeunesse.





► UN CARNAVAL RÉUSSI

► Cette année encore, le carnaval, qui s'est tenu le 23 mars, a bénéficié d'une météo plus que clémente ☺ Un large public très déguisé était présent au rendez-vous donné devant les écoles et le thème de «l'arbre village» s'est montré inspirant. Des saynètes et farandoles ont été présentées par les enfants, grâce au concours des enseignantes au moment du départ, mais aussi pour le jugement de M. Carnaval qui n'a pas pu être brûlé cette année à cause du vent. Dans le parc, les enfants ont chanté a capella et ont ravi le public. Une fois encore, le char, confectionné par l'association Arts&Zik avec l'aide de Valérie Delecroix, Didier Belloc et du service Jeunesse, a été plébiscité par petits et grands. Toute l'équipe municipale tient à remercier chaleureusement et particulièrement Bertrand, Michel et Valérie pour leur grande implication. Pour l'année prochaine, nous souhaiterions avoir des bras supplémentaires... avis aux bonnes volontés! La «Coco Fanfare Club» nous a enchantés du début à la fin avec ses reprises endiablées. Merci à eux pour leur enthousiasme et leur grain de folie!



► DES NOUVELLES DE NOS ÉCO'MINOTS

► Les éco'minots continuent dans les écoles. Le 11 mars dernier, le comité de Pilotage des éco'minots passe à table : Il a eu le plaisir de partager un repas à la cantine en immersion dans le quotidien des agents et des enfants avec la confection de son plateau. Les parents d'élèves élus, des enseignantes, Stéphane Montella ainsi que Marion Biglione (adjointe aux écoles et à la jeunesse) étaient présents. Tous ont pu constater que le temps de restauration scolaire est un moment de plaisir et de partage avec une organisation bien rodée et une gestion du bruit très efficace. Du côté de l'assiette, tout le monde a apprécié le déjeuner. Et à la fin du mois d'avril d'autres actions étaient organisées au sein de l'ALP. C'est ainsi, grâce à des actions régulières et un suivi constant que les enfants, les enseignantes et les agents peuvent faire évoluer les comportements en terme de gaspillage alimentaire notamment.

► DES AIDES REVALORISÉES

Le revenu de solidarité active (RSA), la prime d'activité, les allocations familiales ou encore l'allocation adulte handicapé (AAH) ont augmenté de 4,6 %.

► BAISSÉ DES AIDES MaPrimeRenov'

Depuis le 1^{er} avril, les dossiers MaPrimeRenov' voient le montant des aides amputé de 30 % par rapport aux montants appliqués précédemment.

► CONTRE LE HARCÈLEMENT

► En avril, la police municipale a procédé aux séances pédagogiques dédiées à l'ensemble des élèves de grande section de maternelle ainsi qu'aux CM2 concernant le cyberharcèlement et l'obtention du permis internet pour les futurs collégiens. Les plus jeunes, quant à eux, se sont prêtés à un jeu de manipulation d'argile autour du thème de la tolérance. Ils ont été ravis de l'exercice!



RÉSERVEZ VOTRE ESPACE PUB DANS LE PROCHAIN BULLETIN MUNICIPAL

Contactez-nous par mail mairie.saint.drezery@wanadoo.fr et vous serez rappelé.



Mairie de Saint-Drézéry

► **CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 2024**

Membres du Conseil Municipal : 23
Présents : 18 - Votants : 23 - Procurations : 5

1. Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 14 décembre 2023.

2. Compte-rendu des décisions du Maire

■ **Décision 2024-01** : Mme le Maire a décidé de défendre les intérêts de la commune de Saint-Drézéry dans l'instance n° 23/31549 pendante devant le juge des référés du tribunal judiciaire de Montpellier.

■ **Décision 2023-02** : Demande d'une subvention au Conseil Départemental de l'Hérault — Renovation de la salle Cardonnet évaluée à 230 000 € HT.

■ **Décision n° 2024-03** : Demande d'une subvention DETR-DSIL 2024 — Évolution du groupe scolaire de Saint-Drézéry — Extension du réfectoire, création de 2 classes et d'une salle d'activités — La phase 1 est évaluée à 830 745 € HT.

■ **Décision n° 2024-04** : Demande d'une subvention au Fonds vert 2024 — Renovation de la salle Cardonnet évaluée à 230 000 € HT.

■ **Décision n° 2024-05** : Demande d'une subvention à Montpellier Méditerranée Métropole — Évolution du groupe scolaire de Saint-Drézéry — Fonds de concours équipement. Le projet est évalué à 1335 908 € HT.

■ **Décision n° 2024-06** : Demande d'une subvention au Fonds vert 2024 — Renovation de l'actuel Hôtel de Ville évaluée à 190 112 € HT.

■ **Décision n° 2024-07** : Demande d'une subvention à la région Occitanie — Renovation énergétique des bâtiments publics (ERP) pour une meilleure performance environnementale évaluée à 420 112 € HT.

3. FINANCES – Préambule au vote du Compte Financier Unique : élection d'un président de séance

M. Loïc LE BLEVEC est élu président de séance à l'unanimité.

4. FINANCES – Compte Financier Unique 2023

Le Compte Financier Unique se substitue aux deux comptes financiers existants : le compte de gestion établi par le comptable public et le compte administratif établi par la commune. M. Lavie, adjoint aux finances, présente les résultats des sections de fonctionnement et d'investissement de l'exercice 2023. La présente affaire a été présentée à la commission des finances du 6 mars 2024.

5. FINANCES – Affectation du résultat 2023

À la clôture du Compte Financier Unique du budget principal, on constate :

- un excédent de fonctionnement de 1447 055,24 €,
- un excédent de la section d'investissement de 246 206,35 €.

Il est proposé :

- d'affecter 1282 055,24 € à la section de fonctionnement au compte 002 et d'affecter 165 000 € au compte R1068,
- de virer la somme de 1020 000 € à la section d'investissement au compte 023.

6. FINANCES – BP 2024 Budget supplémentaire n°1

M. Lavie, adjoint aux finances, rapporte que dans le cadre de l'exécution du budget primitif 2024, il est nécessaire de procéder à l'affectation du résultat 2023, au travers d'un budget supplémentaire (détail en page finances).

7. FINANCES - Fixation des taux d'imposition des taxes directes locales 2024

M. Lavie, adjoint aux finances, expose que malgré les économies de gestion réalisées en 2023, au regard des dépenses supplémentaires en 2025 et 2026, et pour ne pas laisser l'épargne brute se dégrader, une augmentation du taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) est proposée à hauteur de 1 point.

8. FINANCES - Subventions aux projets scolaires – 2023/2024

Mme Biglione-Kaplanski, adjointe aux écoles et à la jeunesse, propose le principe d'une participation par école de 11 € par enfant pour les projets scolaires pour l'année scolaire 2023/2024.

Écoles	Nombre d'enfants	Subvention
Maternelle	141	1 551 €
Élémentaire	244	2 684 €



9. JEUNESSE – Convention de groupement de commandes pour les prestations de transports d'enfants et d'adolescents avec chauffeur

Mme Biglione-Kaplanski, adjointe aux écoles et à la jeunesse, informe les membres du conseil de la décision de la Métropole d'arrêter le dispositif des bus du savoir. La commune a alerté la Métropole sur les inégalités territoriales que cette décision engendre. Il est remarqué qu'il est dommage de communiquer sur la gratuité des transports, mais pas pour tous les enfants de la métropole! Cependant, face à l'absence de prise en charge par 3M, la commune se doit d'organiser le transport des élèves pour les sorties «obligatoires» c'est-à-dire les cycles d'apprentissage à la piscine pour le dispositif «savoir nager». La Métropole a proposé à la commune un groupement de commandes pour trouver un prestataire.

10. RESSOURCES HUMAINES Modification du tableau des effectifs

Mme le Maire propose aux membres du Conseil municipal la mise à jour du tableau des effectifs suite à des modifications dans l'organigramme de la collectivité :

- Avancement de grade d'un agent de la filière technique au 1^{er} avril 2024,
- Recrutement d'un agent par voie de mutation dans la filière administrative.

11. VIE ASSOCIATIVE Subvention exceptionnelle à l'APE

Mme Houvenaghel-Defoort, adjointe à la vie associative, informe les membres du conseil d'une demande de subvention exceptionnelle de l'APE pour l'organisation du marché de Noël du 2 décembre 2023. Ce dossier a été examiné par la commission «Vie associative» le 9 janvier qui propose une aide de 200 €.

12. VIE ASSOCIATIVE Subvention exceptionnelle au TAS

Organisation de la 11^e édition des Théâtrales de Saint-Drézéry les 2, 3 et 4 février 2024, la commission propose une aide de 600 €.

13. VIE ASSOCIATIVE Subvention exceptionnelle au CAC

Centre d'Arts Chorégraphiques (CAC) pour l'organisation du spectacle de théâtre et de danse de Noël le 10 décembre 2023, la commission propose une aide de 150 €.

14. Modification de la commission extra-municipale Développement Durable et Environnement

Suite à la création de la commission extra-municipale Développement Durable et Environnement par délibération du 2 juillet 2020, il est proposé une modification de sa composition : Mme Laetitia Mahé remplacera Mme Nathalie Charbonnel.

15. Règlement pour le marché

Mme le Maire et M. Salvador proposent un règlement pour le marché qui se tient tous les jeudis. Il s'agit de réglementer son fonctionnement afin de stabiliser les pratiques.

16. Bibliothèque : modification du règlement

Mme Houvenaghel-Defoort, adjointe à la vie culturelle, propose une adaptation du règlement intérieur de la bibliothèque qui porte sur une actualisation du document avec ses annexes et le prêt de jeux de société.

17. Jury d'assises 2025

Le Conseil municipal procède au tirage au sort de six noms sur la liste électorale.

18. Adhésion à un groupement de commandes pour « l'achat d'énergies, de fournitures/services en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique

Le Conseil municipal prend acte de la dissolution du précédent groupement de commandes et valide l'adhésion de la commune de Saint-Drézéry au groupement de commandes pour une durée illimitée.

► **TRAVAUX DE BRICOLAGE OU DE JARDINAGE**

Chacun doit prendre toutes précautions pour éviter que les voisins ne soient pas gênés par les bruits des travaux réalisés par les particuliers.

À cet effet, les travaux de bricolage ou de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse...) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

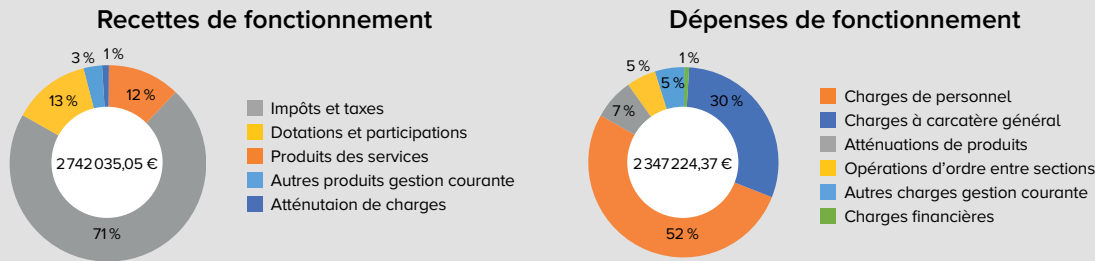
- Les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et 14 h 30 à 19 h 30
- Les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h

Respect des horaires par rapport au voisinage



► RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2023

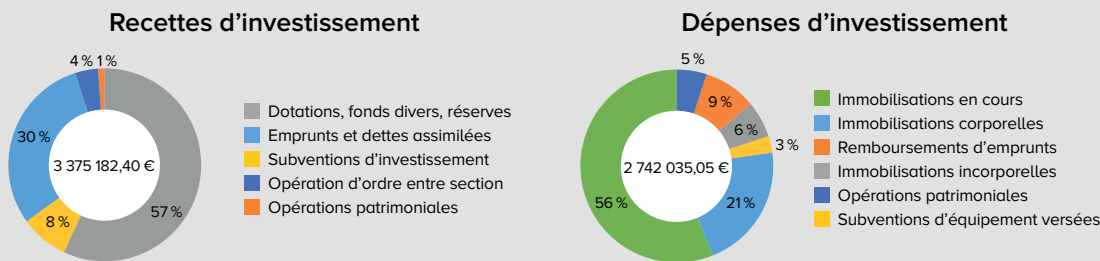
► Excédent de fonctionnement = 394 811 €



- Les recettes ont augmenté de 8,6 % ; ceci est principalement dû à l'évolution des bases des impôts directs. À souligner aussi l'augmentation des produits des services et des dotations.
- Les dépenses de fonctionnement sont en augmentation de 7,4 % ; ceci est essentiellement dû à l'inflation et à l'augmentation du coût de l'énergie (+48 000 €). Merci à tous les acteurs qui ont tenu compte du plan de sobriété de la commune et qui ont permis une économie évaluée à 20 000 €. Les dépenses de personnel ont aussi augmenté en raison de l'évolution des salaires et des effectifs du service jeunesse et du relais petite enfance.

► Excédent de fonctionnement = 394 811 € en augmentation de 15 % grâce à la maîtrise des dépenses de fonctionnement.

► Excédent d'investissement = 2 068 220 €



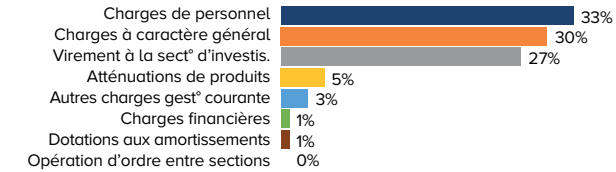
- Les principales recettes d'investissement proviennent des fonds de compensation de la TVA, de la taxe d'aménagement et surtout de l'excédent capitalisé. Vient se rajouter la recette exceptionnelle de l'emprunt de 1 M€.
- Les principales dépenses d'investissement sont liées aux travaux de l'hôtel de ville et aux travaux d'entretien des bâtiments ainsi que la réfection des terrains de tennis et l'aménagement du chemin « piétonnier de Gortin ».

► Excédent d'investissement = 2 068 220 € (lié en partie aux reports de travaux sur 2024 et à l'emprunt de 1 M€) qui permettra de faire face aux investissements de 2024 de 3 M€.

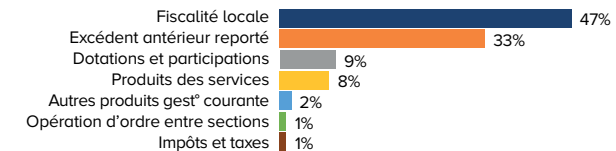
► BUDGET 2024 SUITE AUX DÉCISIONS MODIFICATIVES

► Fonctionnement

Dépenses de fonctionnement : 3 846 363,24€



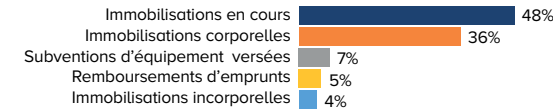
Recettes de fonctionnement : 3 846 363,24€



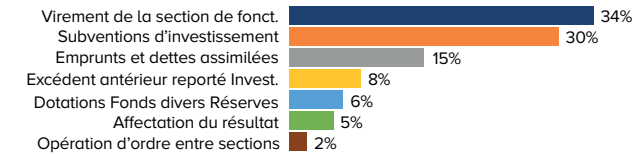
■ Le taux d'imposition de la taxe foncière sur les propriétés non bâties et le taux de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires restent inchangés. Le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties passe de 41,95 % à 42,95 %, mais reste largement dans la moyenne des communes de la même strate. Cette augmentation s'accompagne de la maîtrise des dépenses de fonctionnement.

► Investissement

Dépenses d'investissement : 3 044 660,82€



Recettes d'investissement : 3 044 660,82€



Les principaux investissements :

- Fin des travaux de l'hôtel de ville,
- Rénovation de la salle Cardonnet,
- Début des travaux de l'extension de la cantine et de la construction de deux salles de classe,
- Divers travaux de bâtiments liés aux économies d'énergie et à la rénovation.

► CONTRÔLE TECHNIQUE

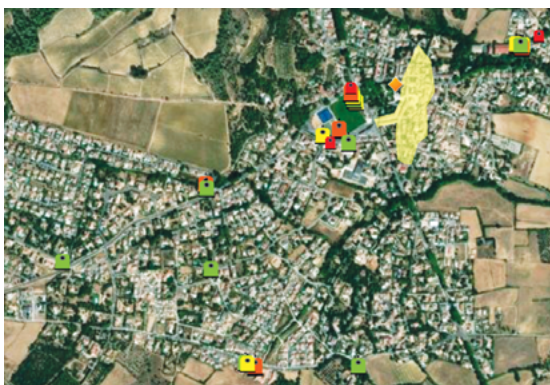
Depuis le 15 avril, il devient obligatoire pour les cyclomoteurs, les motos, les scooters, les tricycles à moteur, les quads et les voitures sans permis.



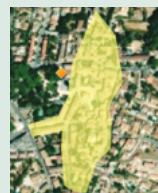
► **EMBELLISSEMENT DU VILLAGE :**
OBLIGATION DE CRÉPIR LES MURS DE CLÔTURE

Dans le cadre des travaux d'embellissement de notre commune, la municipalité souhaite rappeler les obligations faites aux propriétaires de crépir les murs de clôture de leur habitation visible depuis l'espace public. Suite à un diagnostic réalisé sur l'ensemble du village, un courrier va être envoyé à chacun des propriétaires qui n'a pas crépi son mur. En effet, le PLU en vigueur sur la commune, au vu de l'article 11, prévoit l'obligation d'enduire le mur dans le cas d'une clôture en parpaings ou briques creuses. Ces dispositions réglementaires existaient également dans les POS précédant le PLU. Le courrier envoyé demandera donc aux propriétaires concernés de bien vouloir se mettre en conformité avec le permis de construire qui fait référence au PLU et anciennement au POS. Nous comptons sur la participation de toutes les personnes concernées qui devront se mettre en conformité, participant ainsi à la qualité urbaine, architecturale et paysagère de notre village.

► **IMPLANTATION DES BORNES D'APPORTS VOLONTAIRES DANS LE VILLAGE**



- Verre
- Tri sélectif
- Papier
- Biodéchets
- Textiles
- Composteur partagé



Zone de collecte renforcée du centre ancien du village (sacs jaunes et petits bacs gris)

ENVIRONNEMENT

► **RAPPEL SUR LE TRI DES DÉCHETS**

À CONSERVER ! ► **MÉMO DU TRI**

EMBALLAGES ET PAPIERS

► Dans les bacs et les Points d'Apport Volontaire jaunes.

- Tous les papiers
- Emballages et briques en carton
- Emballages en métal, en aluminium et acier
- Tous les emballages en plastique

VERRE

► Dans les Points d'Apport Volontaire verts.

- Bouteilles en verre
- Flacons de parfum en verre
- Pots et bocaux en verre

BIODÉCHETS

► Le bac orange sera progressivement remplacé par le bac brun et le Point d'Apport Volontaire biodéchets.

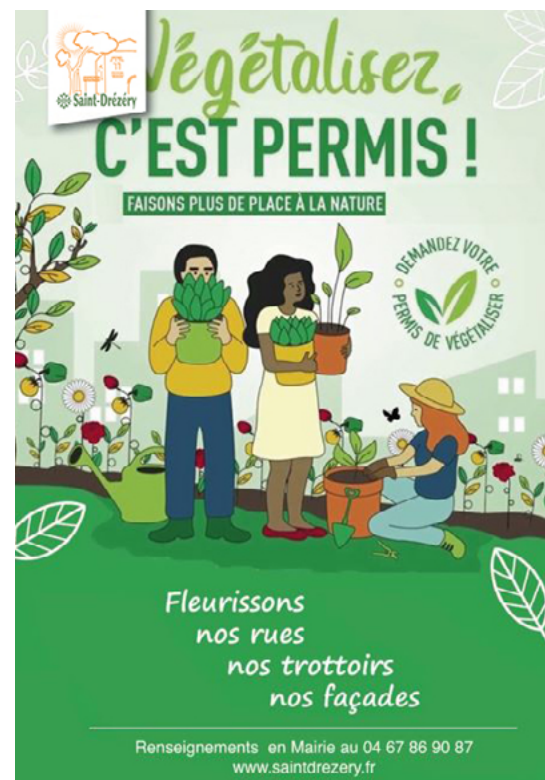
- Restes de repas, arêtes, os
- Sachets d'infusion, marc et filtres à café
- Épluchures de légumes et de fruits

ORDURES MÉNAGÈRES

► Dans les bacs gris et les conteneurs enterrés.

- Vaisselles cassées (verres, de boisson, assiettes...)
- Articles d'hygiène
- Petits objets usés ou cassés (non électriques)

ALLO DÉCHETS
N° gratuit 0 800 88 11 77
montpellier3m.fr/dechets



► **« VÉGÉTALISEZ, C'EST PERMIS »**

► Vous pouvez télécharger sur le site internet de la mairie tous les documents utiles pour vous permettre de participer à cette action :

- Le flyer de présentation,
- Le formulaire de demande à envoyer à la mairie,
- La charte de végétalisation,
- Le catalogue des plantes autorisées,
- Les conseils pour la plantation de plantes locales.



► **ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ**

► À l'initiative de la métropole, notre commune a répondu présente sur la réalisation d'un « Atlas de ma biodiversité de la commune de Saint-Drézéry ». Un groupe de travail spécifique, composé de volontaires du village motivés, va travailler sur l'élaboration de cet Atlas, avec différentes actions comme :

- L'observation d'animaux,
- Le recensement des espèces végétales et animales sur notre commune,
- Les écoutes de la faune sur plusieurs points de la commune
- Le suivi des rapaces nocturnes réalisé dans le parc du château

► Ce projet, animé par le groupe de travail et soutenu par la métropole, se construira également en partenariat avec différents acteurs, comme les écoles, les associations, les agriculteurs...

▶ CHÂTEAU



LES TRAVAUX DU CHÂTEAU SE POURSUIVENT : en salle Bagnara, arche et sols ont été restaurés; l'installation des cloisons et menuiseries avance bon train, le sol du rez-de-chaussée a été coulé. Ça et là des finitions apparaissent : une descente et une boîte à eau en cuivre, de jolies portes et autres boiseries. La végétation a été élaguée dans la cour et des essais d'éclairage, d'un très bel effet, ont été effectués.



▶ VOIRIES

1. Avenue du Béranger : travaux de finition.
2. Piétonnier derrière les écoles : Nettoyage.

SOUTENEZ LA DERNIERE PHASE DE TRAVAUX DE NOTRE CHÂTEAU !

La Fondation du Patrimoine soutient ce projet de rénovation.



Une collecte est ouverte via le site : <https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/ancien-chateau-de-saint-drezery> ou via un formulaire disponible en mairie.

Les dons sont déductibles des impôts.



▶ ANTENNE

Hélicoptage et installation de l'Antenne Free. Mise en service en juin.



▶ BÂTIMENTS

1 & 2. École élémentaire : peinture jeu de cour, portail d'entrée, pose de grilles de protection côté cantine. **3. École maternelle :** entretien espaces verts. **4. Salle Cardonnet :** le toit est fini! **5 & 6. Appartements Rue du Centre :** réfection toiture et travaux d'isolation avec projection de ouate de cellulose. **7 & 8. La Maison des associations** se refait une beauté!

▶ ESPACES VERTS

1 à 3. Cimetière : désherbage, réparation fuite et création d'une évacuation. **4 à 6. Parc :** une nouvelle aire de jeux installée, nettoyage, passerelle refaite et fontaine remise en état par les services techniques. **7. Monument aux morts :** fleurissement. **8 & 9. Pump-track :** entretien et enlèvement des tags. **10. Tennis :** entretien des espaces verts et remplacement du contrôle d'accès. **11. Achat d'une tondeuse** tractée pour les services techniques.

VOS RENDEZ-VOUS À SAINT-DRÉZÉRY

JUIN 2024

Dimanche 2 juin
Les Foulées du Bérage
Parc Municipal



Dimanche 2 juin
Centre d'Arts
Chorégraphiques
Spectacle de théâtre
Salle Cardonnet



Dimanche 2 juin
5 jumelages
fêtent l'Europe
Parc Montplaisir
Castelnau-le-Lez



Vendredi 7 juin
Fête des écoles
APE
Écoles



Dimanche 9 juin
Élections
Européennes
Salle Brassens



Samedi 15 juin
Gala du Centre d'Arts
Chorégraphiques
Parc Municipal



Samedi 22 juin
Gala du Foyer Rural
Parc Municipal



Dimanche 23 juin
Chorale Gospel
Arts&Zik
Salle Brassens



Lundi 24 juin
Naissance du Totem



Saint-Jean en musique



Parc Municipal

JUILLET 2024

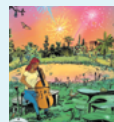
Lundi 1^{er} juillet
Don du sang
Salle Brassens



Dimanche 14 juillet
10 h - 13 h : Salon des Vins de Saint-Drézéry
19 h : Apéritif municipal
22 h : Défilé aux lampions et feu d'artifice
23 h - 1 h : Soirée musicale
Parc Municipal



Lundi 15 juillet
19 h - 21 h : Concert
Radio-France
Église
Saint-Didier



AOÛT 2024

Du lun. 5 au dim. 11 août
Fougasset
Club Taurin Lou Charlot

Du mer. 14 au dim. 18 août
Fête votive
Parc Municipal



Jeudi 22 août
Cinéma sous les étoiles - M3M
Parc Municipal



Samedi 31 août
Marché Nocturne
Club Taurin
Parc Municipal



SEPTEMBRE 2024

Vendredi 6 septembre
17h - 20h30 : Forum des Associations
Parc Municipal

Samedi 21 septembre
Journées Européennes du Patrimoine
Les Amis du Vieux Saint-Drézéry
Église



Du ven. 20 au dim. 22 sept.
Exposition photos
Arts&Zik
Salle Brassens

Samedi 28 septembre
Accueil des nouveaux arrivants
Parc Municipal